

**Fiche de liaison : MAARCH/2019A/1408****Informations sur le document**

Catégorie : Courrier Arrivée	Priorité : Normal
Date d'arrivée : 06-05-2019	Date limite de traitement : 31-07-2019
Créé le : 09-05-2019	Nature : Courriel
Date du document : 06-05-2019	Type de document : Demande de logement
Statut : A imprimer	Numéro chrono : MAARCH/2019A/1408

CONTACT

Monsieur Mohamed NANOUCHE
Adresse principale
13 AVENUE DES SEVINES 92230 GENNEVILLIERS FRANCE

OBJET

Demande logement

ENTITE TRAITANTE

Service logement
NAILA TLEMCANI

COPIES

- Direction du Logement et du Patrimoine : ISABELLE MELLIER
- Carole LAFON : CAROLE LAFON
- Carole LAFON : Kheira SALAH

CIRCUIT DE VISA

Utilisateurs	Date de traitement
1. AMINA BOULANOIRE (Viseur)	25-07-2019 10:50:26
2. ISABELLE MELLIER (SIGNATAIRE)	

ANNOTATIONS

- Le 19-06-2019 par AMINA BOULANOIRE : [POUR AVIS] Carole nous avons fait une réponse en janvier , la situation n'a pas évolué , il s'adresse au Maire , voulez vous qu'on lui fasse une réponse en votre nom qui pour moi serait "meme terme que précédent courrier "
- Le 20-06-2019 par CAROLE LAFON : [avis] Ok pour moi : faire une réponse style mêmes termes que précédent courrier !
- Le 08-07-2019 par NAILA TLEMCANI : [POUR AVIS] projet de réponse pour monsieur NANOUCHE, Amina, Agnes ok pour vous ?
- Le 09-07-2019 par AGNES ATTALI : [avis] qqs modifs merci

- Le 11-07-2019 par AMINA BOULANOIRE : [avis] ok a envouer au parapheur

ANNOTATIONS LIBRES

NOTE 1

NOTE 2

NOTE 3

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

SuiviDGS : Non

Opérateur : DJEJIGA ABDENNBI

Service logement
Affaire suivie par: NT
MAARCH/2019D/1516

Le jeudi 25 juillet 2019

Monsieur NANOUCHE Mohamed
Madame NANOUCHE Nacera
Chez M. NANOUCHE Amar
13 avenue des Sévines
RDC – APP 03
92230 GENNEVILLIERS

Objet : votre demande de logement n° 111061508053792036

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier reçu le 6 mai 2019 relatif à votre situation locative et votre désir d'obtenir un logement plus spacieux. Je ne peux que reprendre les termes de mon précédent courrier du 30 janvier 2019.

J'ai le regret de vous faire savoir que je ne suis pas en mesure dans des délais rapprochés de répondre favorablement à votre attente. En effet, le contexte du logement social à Gennevilliers est difficile (**près de 4000 demandes**). De plus, les grands logements sont rares et les libérations ne s'effectuent que très lentement et votre demande est récente pour ce type de logement. Ces raisons ont pour conséquence une attente relativement longue avant que votre dossier soit présenté à une commission d'attribution.

Par ailleurs, je vous informe que dans un souci de transparence vis-à-vis de ses concitoyens, la Ville recourt à un mécanisme de cotation qui permet d'attribuer les logements sociaux selon des critères de priorité. Ces critères prennent en compte différents paramètres en particulier l'ancienneté du dossier, le revenu des ménages, la composition familiale, la situation actuelle de logement des demandeurs, leurs conditions de séjour sur le territoire, leur état de santé, etc...

Les éléments de votre dossier m'indiquent que vous avez saisi la commission de médiation. La dernière en date étant celle du 28 novembre 2018. La réponse de cette commission a été défavorable.

Vous pouvez saisir de nouveau la commission pour demander un nouvel examen de votre dossier. Aussi, je vous invite à contacter directement la commission de médiation DALO des Hauts-de-Seine en Préfecture.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Zineb ZOUAÛI
Maire Adjointe

